

Grand Prix Aïcha® de l'Animation

Le concours national de projets de courts métrages d'animation est organisé dans le cadre de la 24^{ème} édition du Festival International de Cinéma d'Animation de Meknès FICAM® organisé par la Fondation Aïcha®, en partenariat avec l'Institut français de Meknès qui se tiendra du 15 au 20 mai 2026.

Règlement

FICAM®

**Festival
International
de Cinéma
d'Animation
de Meknès**

FICAM® 2026

Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature pour le Grand Prix Aïcha® de l'Animation 2026 doivent être adressés à l'Institut français de Meknès,
au plus tard le **vendredi 17 avril 2026**, à l'adresse suivante avec pour objet : « GPAA 2026 »
ficam@ifmaroc.com

Aucun dossier ne sera accepté après cette date.

Candidature à télécharger sur internet : www.ficam.ma ou à retirer à l'accueil de tous les Instituts français du Maroc et Alliances françaises relayant l'information.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter :

Courriel : ficam@ifmaroc.com

Interlocuteur : Lamiae Ismaili, Chargée de mission FICAM®

Tél: 212 (0)5 35 51 65 00

Fax: 212 (0)5 35 51 01 70

1) Conditions d'inscription

L'inscription du projet au concours national de courts métrages d'animation se fait à titre individuel par son auteur :

- L'auteur ou le porteur de projet doit être salarié ou inscrit dans un cursus d'études pour les deux années en cours.
- Un seul projet par auteur peut être inscrit.
- Un projet peut comporter plusieurs auteurs.
- Parmi ces auteurs doit apparaître clairement le porteur du projet garant de sa réalisation.
- Le ou les auteurs doivent être de nationalité marocaine et résidant au Maroc.
- Pour les courts-métrages d'animation en langue arabe, le sous-titrage et une traduction des textes en français sont obligatoires.

Sont exclus du concours :

- Les projets bénéficiant déjà d'un financement public et/ou privé.
- Les projets présentés par un organisme public et/ou privé.
- Les projets réalisés dans le cadre d'une production audiovisuelle.
- Un auteur peut toutefois, s'il est en formation dans une école, présenter un projet en son nom propre.
- Les lauréats des éditions précédentes du Grand Prix Aïcha de l'Animation.

2) Quel projet peut être présenté ?

Tous les projets peuvent concourir sans limite d'âge quant à l'auteur, quels que soient le genre et les techniques de réalisation (traditionnelle, pâte à modeler, images de synthèses...).

Le court-métrage d'animation ne doit pas excéder une durée de cinq minutes, générique compris et devra être réalisé avant FICAM® 2027.

3) Présentation du projet

Le ou les auteurs devront présenter le court-métrage d'animation sous forme écrite.
En supplément, la première séquence devra être présentée sous forme story-board.

En annexe, l'auteur principal devra ajouter impérativement :

- La fiche d'inscription remplie.
- Le(s) CV du ou des auteurs.
- Une lettre de motivation du ou des auteurs.
- Une courte biographie du ou des auteurs.
- Un synopsis du court-métrage.
- Une note d'intention contenant origine, ambiance, message véhiculés et références (1 page maximum).
- Une autorisation de l'auteur ou de son ayant-droit en cas de sujet tiré d'une œuvre préexistante.

4) Le jury

Le jury sera composé de 3 professionnels internationaux représentant des chaînes de télévision, des studios, des Institutions ou des festivals ainsi que des écoles d'art et d'animation au Maroc et dans le monde.
La décision finale sera prise à l'unanimité par les trois membres du jury.

5) Le prix

La remise du Grand Prix Aicha® de l'Animation aura lieu à l'Institut français du Maroc, site de Meknès, lors de la soirée d'ouverture du FICAM, le vendredi 15 mai 2026.

Une bourse de 50.000 dirhams sera attribuée à l'auteur, porteur du projet, par la Fondation Aicha® pour la production et la réalisation du court-métrage lauréat. Le porteur du projet bénéficiera également d'une bourse de l'Institut français du Maroc pour une résidence de création d'un mois à l'Abbaye de Fontevraud (France), partenaire du FICAM.

Par ailleurs et dans le cas échéant, une société de production sera choisie par l'équipe du festival en fonction de la technique d'animation du court-métrage sélectionné. Celle-ci sera alors tutrice du porteur de projet dans la réalisation du court-métrage.

6) Engagements

En cas de sélection, les trois parties conviendront une convention de coproduction signées entre les soussignés précisant les engagements de chacun.

Le Festival International de Cinéma d'Animation de Meknès s'engage à :

- Aider l'auteur/réalisateur dans toute l'élaboration de son œuvre.
- Cette aide peut être d'ordre esthétique, logistique, matériel et humain.
- Diffuser le court-métrage achevé lors de la 25^{ème} édition du festival.
- Favoriser la promotion du court-métrage dans les différents festivals d'animation.
- Favoriser une diffusion télévisuelle sur une chaîne publique ou privée.

L'auteur s'engage à :

- Réaliser le court-métrage d'animation conformément au dossier de candidature (synopsis, ambiance...).
- Porter les mentions lisibles (logos) de la Fondation Aicha®, de FICAM®, de l'Institut français de Meknès et des Conserves de Meknès-Aicha®, sur tous supports de communication relatifs à l'œuvre.
- Prévenir le présent festival de tous contacts fructueux relatifs à son œuvre (achat, présence dans un festival, etc...)
- Accomplir toutes les démarches nécessaires pour l'obtention du VISA en temps et en heure et sous sa seule responsabilité.

7) Propriété de l'œuvre

L'œuvre demeure la propriété littéraire et artistique de l'auteur.

A ce titre, l'auteur garantit à la Fondation Aicha® et à l'Institut français du Maroc, site de Meknès, la jouissance des droits qui leur sont consentis contre tous troubles, revendications ou évictions quelconques.

L'auteur autorise la Fondation Aicha® et à l'Institut français du Maroc, site de Meknès, à titre exclusif, dans le cadre de la promotion et la diffusion de FICAM®, à exploiter, reproduire et représenter le film personnellement ou par l'intermédiaire d'un tiers.

8) Cas non prévus

La direction du festival est chargée de régler les cas non prévus dans le règlement.

Elle se réserve le droit d'annuler, à tout moment, l'élaboration du court-métrage en cas de non-respect du présent règlement.



Formulaire de candidature 2026

1/2

Grand Prix Aïcha® de l'Animation

1) Le porteur du projet (auteur/réalisateur) / صاحب المشروع

Nom / الإسم العائلي _____ Prénom / الإسم الشخصي _____

Date et lieu de naissance / تاريخ ومكان الإزدياد _____

Adresse personnelle / العنوان _____

Code postal / الرمز البريدي _____ Ville / المدينة _____

Tél / الهاتف _____ Fax / الفاكس _____

e-mail / العنوان الإلكتروني _____

2) Le ou les auteurs du scenario (3 maximum) / (3)

Auteur A

☐ Mr ☐ Mme ☐ Melle

Nom / الإسم العائلي _____ Prénom / الإسم الشخصي _____

Date et lieu de naissance / تاريخ ومكان الإزدياد _____

Adresse personnelle / العنوان _____

Code postal / الرمز البريدي _____ Ville / المدينة _____

Tél / الهاتف _____ Fax / الفاكس _____

e-mail / العنوان الإلكتروني _____

Auteur B

☐ Mr ☐ Mme ☐ Melle

Nom / الإسم العائلي _____ Prénom / الإسم الشخصي _____

Date et lieu de naissance / تاريخ ومكان الإزدياد _____

Adresse personnelle / العنوان _____

Code postal / الرمز البريدي _____ Ville / المدينة _____

Tél / الهاتف _____ Fax / الفاكس _____

e-mail / العنوان الإلكتروني _____

Auteur C

☐ Mr ☐ Mme ☐ Melle

Nom / الإسم العائلي _____ Prénom / الإسم الشخصي _____

Date et lieu de naissance / تاريخ ومكان الإزدياد _____

Adresse personnelle / العنوان _____

Code postal / الرمز البريدي _____ Ville / المدينة _____

Tél / الهاتف _____ Fax / الفاكس _____

e-mail / العنوان الإلكتروني _____

Grand Prix Aïcha® de l'Animation

3) Le Projet / الإيجاز

Titre original / العنوان الأصلي _____

Titre en français ou en arabe / عنوان فرنسي أو عربي _____

- ☐ Avec dialogue / مصحوب بحوار
- ☐ Sans dialogue / بدون حوار
- ☐ Couleurs / بالألوان
- ☐ N&B / بالأسود و الأبيض

* Cocher la case utile

Durée / المدة _____

Public ciblé/ الفئات العمرية المستهدفة :

- ☐ 3-6 ans / من 3 إلى 6 سنوات
- ☐ 7-12 ans / من 7 إلى 12 سنة
- ☐ Adolescents / مراهقون
- ☐ Adultes / كبار
- ☐ Tout public / جميع الفئات العمرية

* Cocher la case utile

Techniques de réalisation / تقنيات الإيجاز

Synopsis, en français ou en arabe (10 lignes au maximum) / ملخص السيناريو. عربي أو فرنسي (عشرة أسطر كحد أقصى)

Date et signature des auteurs et de l'auteur/réalisateur, porteur du projet, garant de ladite réalisation /

تاريخ وإمضاء حامل المشروع